

Programme de lutte contre le tabagisme en C.-B.

Je veux cesser de fumer, mais je ne sais pas quoi faire...



Parlez à un professionnel de la santé ou consultez le site www.quitnow.ca.

Je veux en savoir plus sur le Programme de lutte contre le tabagisme...



Consultez le site www.gov.bc.ca/bcsmokingcessation.

Je veux des timbres, de la gomme ou des pastilles de nicotine...



Rendez-vous à votre pharmacie locale. Vous n'avez pas besoin d'ordonnance.

Je veux prendre des médicaments sur ordonnance pour m'aider à cesser de fumer...



Demandez à votre médecin quelles sont vos options.

Je veux en savoir plus sur le programme PharmaCare ou m'y inscrire



Consultez le site www.gov.bc.ca/pharmacare ou appelez la Health Insurance BC :
Depuis le Lower Mainland, appelez au 604 683-7151.
Ailleurs en C.-B., appelez sans frais au 1 800 663-7100.

Vos options en vertu du programme

Produit	Couverture	Ce que paie PharmaCare
Médicaments sur ordonnance — le bupropion (Zyban®) ou la varénicline générique (la marque Champix® bénéficie d'une couverture partielle seulement)	Une seule série de traitements continus pouvant durer jusqu'à 12 semaines (84 jours) d'affilée, une fois par année civile.	Selon les règles de votre programme PharmaCare, ce dernier peut payer la totalité ou une partie du coût ou ne pas le rembourser du tout.
Gomme Nicorette®— <i>Menthe ultra fraîche seulement</i>	Jusqu'à 9 boîtes de 105 morceaux au cours de 12 semaines (84 jours) d'affilée, une fois par année civile (approvisionnement de 28 jours par commande).	Coût total
Timbre Nicoderm®	Jusqu'à 12 boîtes de 7 timbres au cours de 12 semaines (84 jours) d'affilée, une fois par année civile (approvisionnement de 28 jours par commande).	Coût total
Pastilles Nicorette®	Jusqu'à 9 boîtes de 88 pastilles au cours de 12 semaines (84 jours) d'affilée, une fois par année civile (approvisionnement de 28 jours par commande).	Coût total